

# LE FIGARO économie



**BANQUES**  
LES GROUPE FRANÇAIS  
ACCENTUENT LEURS EFFORTS  
POUR RÉDUIRE LES COÛTS **PAGE 25**

**MÉDIAS**  
AFFAIRE MORANDINI, DÉMISSION  
DE SONIA MABROUK : CNEWS  
EN PLEINE ZONE DE TURBULENCES **PAGE 27**



Mine de graphite dans la région de Kirovohrad, en Ukraine, le 28 février 2025.

## Amérique, Europe : la course aux terres rares

Les États-Unis cherchent par tous les moyens à sécuriser l'accès à ces minerais essentiels. Comme l'Union européenne, ils veulent s'affranchir de la domination de la Chine. **PAGES 22 ET 23**

## Les boulangeries Poilâne placées en redressement judiciaire

En délicatesse depuis la crise du Covid et les déboires de son site de production de Bièvres, en Essonne, l'été dernier, la société Poilâne a été placée en redressement judiciaire le 19 janvier dernier. Créée en 1932 par le boulanger Pierre Poilâne, la boulangerie de renommée internationale a été reprise en 2002 par la petite fille du fondateur, Apollonia Poilâne, après le

décès accidentel de ses parents. Passée aux commandes du fournisseur familial à seulement 18 ans, la quadragénaire a mené pendant deux décennies son développement avant de connaître une série de vents contraires. Outre la baisse structurelle de la consommation de pain, le groupe explique avoir fait les frais « d'une fermeture administrative intervenue alors que

l'entreprise était déjà fragilisée (...) par les difficultés structurelles du commerce à Paris, ainsi que la forte volatilité des coûts de production observée ces dernières années ». En 2022, la flambée des prix de l'énergie l'avait touchée de plein fouet. Placée en procédure de sauvegarde entre fin 2022 et février 2024, Poilâne a ensuite vu la production de sa manufacture franci-

enne suspendue temporairement en juin 2025, pour graves manquements à l'hygiène. Si celle-ci a depuis repris, le groupe ne peut toujours pas assurer les livraisons à l'international. L'entreprise « dispose à présent d'un délai de six mois pour élaborer un plan de continuation » et se restructurer, précise Apollonia Poilâne.

OLIVIA DÉTROYAT

## > FOCUS LE DÉCRET DE PROGRAMMATION ÉNERGÉTIQUE SIGNÉ EN FIN DE SEMAINE

Attendue en 2023, la nouvelle feuille de route énergétique de la France sur dix ans sera publiée à la fin de la semaine, a annoncé Sébastien Lecornu à la presse régionale. Le décret portant sur la troisième programmation pluri-annuelle de l'énergie (PPE 3) actera la construction de six EPR (réacteurs nucléaires de dernière génération) et huit supplémentaires en option. Le texte devrait marquer le ralentissement de l'éolien terrestre et du solaire, même si le premier ministre assure que les investissements dans les énergies renouvelables seront maintenus : « Nous investirons donc dans une nouvelle trajectoire dans l'éolien en mer, la photovoltaïque, la géothermie. Également sur l'éolien terrestre, mais dont on sait qu'il est parfois source de conflit localement : la priorité sera donc donnée à la remotorisation des parcs existants avec des turbines plus puissantes pour éviter le mitage des paysages. » Le Syndicat des énergies renouvelables (SER), qui craignait un coup d'arrêt brutal, s'est déclaré dimanche rassuré par les grandes lignes. Sébastien Lecornu a aussi affirmé que le prix de l'électricité n'augmenterait pas en France : « L'objectif d'une stratégie ambitieuse d'offre, c'est aussi la capacité à maîtriser le coût de la facture d'électricité. Ensuite, il faudra réfléchir à des incitations pour accélérer l'électrification des usages. L'idée, c'est d'arriver à ce que 60% de notre consommation en 2030 soit électrique. » En 2024, elle n'atteignait pas 30%.

VALÉRIE COLLET

### le PLUS du FIGARO ÉCO

#### UN AUTRE REGARD

Quel serait le juste salaire des professeurs ?

PAR ANNE DE GUIGNÉ **PAGE 26**

#### LIBRES ÉCHANGES

Dieu se rit des Français qui déplorent le déclin du pays et en chérissent les causes

PAR JEAN-PIERRE ROBIN **PAGE 26**

#### ESPRIT D'ENTREPRISE

Marc Prikazsky, PDG du laboratoire vétérinaire Ceva

PAR OLIVIA DÉTROYAT ET GAËTAN DE CAPÈLE **PAGE 26**

### L'HISTOIRE

## Les diamants ne sont plus éternels : la difficile vente de De Beers

Deux ans après sa mise en vente, le leader mondial des diamants, De Beers, n'a toujours pas trouvé de repreneur. De quoi faire mentir le slogan inventé par la publicitaire américaine Mary Frances Gerety : « Les diamants sont éternels » ? Depuis quelques années, ces pierres naturelles n'ont plus la cote : les prix ont chuté, tout comme la demande des deux premiers consommateurs mondiaux de diamants, la Chine et les États-Unis. Les pierres naturelles ont perdu de leur éclat au bénéfice des diamants de synthèse,

En outre, De Beers perd de l'argent depuis 2024. D'autres raisons rendent cette cession complexe car elle a pris une dimension politique quand trois États, producteurs de diamants, ont marqué leur intérêt : l'Angola, la Namibie et le Botswana. Ce dernier détient déjà 15% du capital du groupe De Beers et souhaite gérer la ressource qui contribue à un tiers de son PIB, afin de capter une plus large part de la chaîne de valeur. Mais le FMI l'a averti qu'une trop forte concentration des ressources publiques dans le seul secteur du diamant augmenterait les risques budgétaires et le rendrait plus vulnérable

aux fluctuations de la demande. Certains estiment qu'Anglo American pourrait attendre que les prix du diamant remontent.

De Beers ne vaut que 5 milliards de dollars, contre 11,3 milliards au début des années 2010. ■

VÉRONIQUE GUILLERMAUD



## IA : l'entreprise Anthropic en passe de lever 20 milliards de dollars

L'envoie des valorisations dans l'intelligence artificielle (IA) se poursuit. Quelques semaines à peine après avoir bouclé une levée de fonds de 13 milliards de dollars (11 milliards d'euros), la start-up américaine Anthropic serait sur le point d'achever un nouveau tour de table de plus de 20 milliards de dollars, selon Bloomberg. Ceci valoriserait le propriétaire du modèle d'IA générative Claude à 350 milliards de dollars (300 milliards d'euros). C'est près de deux fois la valorisation actée lors de son dernier refinancement de septembre 2025.

La levée pourrait être finalisée dès la semaine prochaine, précise l'agence de presse, citant Altimeter Capital Management et Sequoia Capital, tous deux également investisseurs de son grand rival OpenAI, comme participants à ce tour de table. Lightspeed Venture Partners et Menlo Ventures seraient également sur les rangs.

La semaine dernière, la start-up cofondée par Dario Amodei et sa

sœur Daniela, tous deux transfuges d'OpenAI, a sorti une nouvelle version très performante de son modèle de langage et un nouvel outil d'IA, Claude CoWork, dont la gestion de tâches professionnelles complexes a impressionné l'écosystème IA, confirmant son statut dominant dans le domaine de l'IA à destination des entreprises... En Bourse, l'initiative a aussi fait trembler les titres des éditeurs de logiciels marketing et commerciaux. Sur les douze derniers mois, le groupe de San Francisco avoisine les 9 milliards de dollars de chiffre d'affaires, contre 1 milliard à fin 2024. En septembre dernier, il revendiquait plus de 300 000 clients.

Selon la presse financière anglo-saxonne, le groupe préparerait son introduction en Bourse pour cette année. Le but : doper ses financements dans une industrie particulièrement gourmande en coûts de puissance de calcul, pour perfectionner ses modèles et servir ses clients.

O.D.